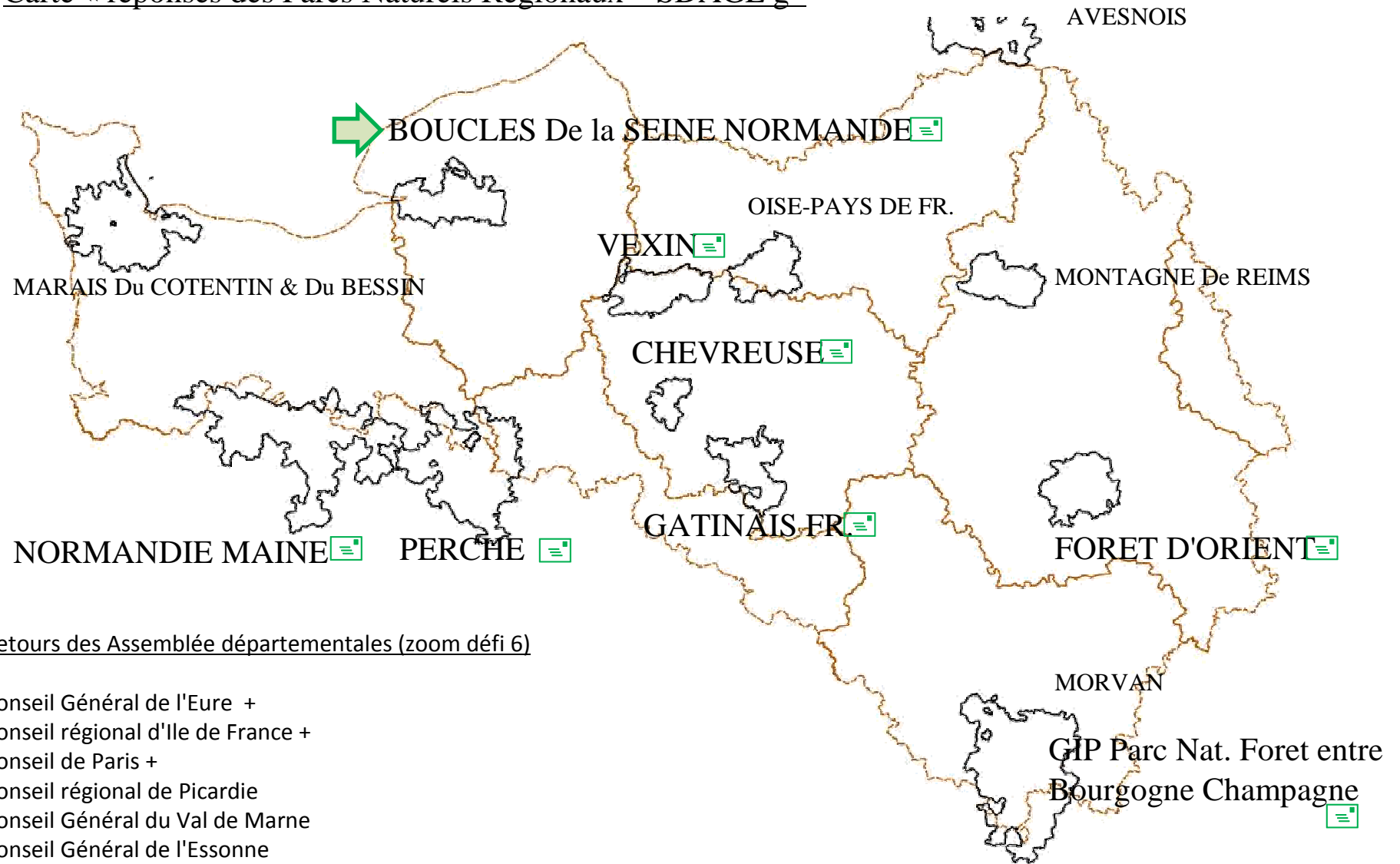


Carte « réponses des Parcs Naturels Régionaux – SDAGE g<sup>al</sup>



Retours des Assemblée départementales (zoom défi 6)

- Conseil Général de l'Eure +
- Conseil régional d'Ile de France +
- Conseil de Paris +
- Conseil régional de Picardie
- Conseil Général du Val de Marne
- Conseil Général de l'Essonne
- Conseil Général des Hauts de Seine

Orientation 18 - Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques continentaux et littoraux ainsi que la biodiversité	D6.61	Entretien des milieux aquatiques et humides de façon à favoriser leurs fonctionnalités, préserver leurs habitats et leur biodiversité	+ D 6.62 restaurer
	D6.64	Préserver et restaurer les espaces de mobilité des cours d'eau et du littoral	+ D 6.63 délimiter
	D6.65	Préserver, restaurer et entretenir la fonctionnalité des milieux aquatiques particulièrement dans les zones de frayères	↔
	D6.66	Préserver les espaces à h <sup>te</sup> valeur patrimoniale & environnementale	<i>aires Marines, N2000, PRA ...</i>
	D6.67	Identifier et protéger les forêts alluviales	
O22 - Mettre fin à la disparition et à la dégradation des zones humides et préserver, maintenir et protéger leur fonctionnalité	D6.83	Éviter, réduire et compenser l'impact des projets sur les zones humides	
	D6.84	Veiller à la cohérence des aides publiques en zones humides	↔
	D6.85	Cartographier et caractériser les zones humides dans un objectif de connaissance et de gestion	
	D6.86	Protéger les zones humides par les documents d'urbanisme	↔
	D6.87	Préserver la fonctionnalité des zones humides	↔
	D6.88	Limiter et justifier les prélèvements dans les nappes et cours d'eau alimentant une zone humide	↔
	D6.89	Établir un plan de reconquête des zones humides	↔
	D6.90	Informier, former et sensibiliser sur les zones humides	↔
O24 - Éviter, réduire, compenser l'incidence de l'extraction de matériaux sur l'eau et les milieux aquatiques	D6.95	Zoner les contraintes liées à l'exploitation des carrières ayant des incidences sur l'eau, les milieux aquatiques et les zones humides	↔
	D6.96	Évaluer l'incidence des projets d'exploitation de matériaux sur le bon fonctionnement des milieux aquatiques continentaux et des zones humides	↔

Les dispositions « milieux humides » du SDAGE en préparation (hors défi 7 et levier 1)